

COMMISSION PERMANENTE DU SDEA

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du mercredi 19 octobre 2022 à 9h30
en salle Etienne Burger au SDEA
à Schiltigheim

sous la présidence de M. SENE Marc, 1^{er}-Vice-Président

Membres présents : Mmes/MM.

BACH Francis ; **BARBIER** Patrick ; **DOLLINGER** Isabelle ; **HITTINGER** Denis ; **HUBER** Claude ; **ISEL** Roger ; **JEANPERT** Chantal ; **LASTHAUS** Jean-Claude ; **LUTTMANN** Pierre ; **MICHEL** Patrick ; **NETZER** Jean-Lucien ; **PANNEKOECKE** Jean-Bernard ; **REINER** Denis ; **RIEDINGER** Denis ; **SCHANN** Gérard ; **SCHULTZ** Denis ; **STUMPF** René ; **SUCK** David ; **WOLF** Francis.

Membres représentés : Mme/MM.

GEIST Pierre (donne pouvoir à **SENE** Marc)
GUILLIER Anne (donne pouvoir à **ISEL** Roger)
HENTSCH Bernard (donne pouvoir à **PFLIEGERSDOERFFER** Frédéric)
HOFFSESS Marc (donne pouvoir à **LASTHAUS** Jean-Claude)
MANDRY Jean-Claude (donne pouvoir à **SCHULTZ** Denis)
PFLIEGERSDOERFFER Frédéric (donne pouvoir à **SCHANN** Gérard)
SCHAAL Thierry (donne pouvoir à **SCHANN** Gérard)
THIELEN Pierre (donne pouvoir à **PANNEKOECKE** Jean-Bernard)

Membres absents excusés : Mme/MM.

DECKER Claude ; **IMBS** Pia ; **INGWILLER** Bernard ; **JANUS** Serge ; **WANTZ** Philippe.

Invité : M.

SCHIESTEL André, Trésorier du SDEA Alsace-Moselle

Assistaient en outre : Mmes/MM.

HERMAL Joseph, Directeur Général du SDEA
BURCKEL Estelle, Directeur Général Adjoint du SDEA
FUCHS Isabelle, Directeur Général Adjoint du SDEA
MELLIER Pascal, Directeur Général Adjoint du SDEA
TOUSSAINT Hadrien, Directeur des Ressources Financières et Matérielles
MUSSLIN Nicolas, Chef de services des Affaires juridiques

Date de convocation : 13 octobre 2022

ADHESIONS - TRANSFERTS

Domaine "Grand Cycle de l'Eau"

TRANSFERT COMPLET DE COMPETENCES

L'AMENAGEMENT D'UN BASSIN OU D'UNE FRACTION DE BASSIN HYDROGRAPHIQUE, L'ENTRETIEN ET L'AMENAGEMENT D'UN COURS D'EAU, CANAL, LAC OU PLAN D'EAU, Y COMPRIS LES ACCES A CE COURS D'EAU, A CE CANAL, A CE LAC OU A CE PLAN D'EAU, LA DEFENSE CONTRE LES INONDATIONS ET CONTRE LA MER ET LA PROTECTION ET LA RESTAURATION DES SITES, DES ECOSYSTEMES AQUATIQUES ET DES ZONES HUMIDES AINSI QUE DES FORMATIONS BOISEES RIVERAINES

- **La Communauté de Communes de Niederbronn-les-Bains** a, par délibération du 12 septembre 2022, décidé de transférer au SDEA les compétences susvisées sur l'ensemble du territoire intercommunal correspondant aux bassins versants de la Moder et de la Sauer.

APRES en avoir délibéré ;

LA COMMISSION PERMANENTE A L'UNANIMITE

- **PEND ACTE** des informations et précisions fournies par le président de séance.
- **PREND ACTE** de la date d'effet concernant le transfert complet de compétences.
- **APPROUVE** le transfert complet de compétences susvisé présenté par le président de séance.
- **DECIDE** de soumettre, en application de l'Article 27 des Statuts Modifiés, la décision intervenue à la prochaine Assemblée Générale.

Suivent au registre les signatures du Président et du Secrétaire de séance.

POUR EXTRAIT CONFORME
Délibération certifiée exécutoire

Pour le Président empêché,
le 1^{er} Vice-Président



Marc SENE

"La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Strasbourg (31 avenue de la Paix, BP 51038, 67070 Strasbourg Cedex) ou d'un recours gracieux auprès du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois. Pour les requérants résidant outre-mer ou à l'étranger, des délais supplémentaires de recours ont été prévus par le Code de justice administrative."

Accusé de réception en préfecture
067-256701152-20221019-2210003-DE
Date de télétransmission : 27/01/2023
Date de réception préfecture : 27/01/2023